



DOSSIER DE PRESSE

Découvrir le musée

Le Musée national des douanes présente l'histoire de cette administration de l'époque moderne à nos jours en abordant l'histoire de la construction de l'État Français et de ses relations avec le monde. Unique en France, ce musée propose une redécouverte originale et inattendue de l'histoire de France à travers celle d'une des plus anciennes administrations. Les collections d'objets et d'œuvres d'art illustrent l'évolution de l'organisation des douanes, l'influence des théories économiques sur le pays, les liens des douanes avec l'armée, le développement des moyens de transport et la contrebande, etc.

Le parcours permanent se déroule en deux temps : un parcours historique, couvrant la période du 17^e au 19^e siècle, et un parcours thématique illustrant d'une part le quotidien des agents des douanes, à travers leurs uniformes, leurs outils et leur matériel de travail, et d'autre part les grands courants de fraude grâce aux saisies spectaculaires réalisées. La collection comprend près de 12.000 objets.

Pour ceux qui veulent aller plus loin, le Centre de documentation historique répond aux demandes de recherches documentaires et généalogiques. Composé d'une bibliothèque, d'un fonds d'archives et d'une médiathèque, le CDH est l'interlocuteur idéal des étudiants, chercheurs, auteurs ou particuliers intéressés par l'histoire des douanes et du commerce.

En vue de faciliter l'accès de tous à la connaissance, le musée participe à tous les grands événements culturels internationaux, nationaux et locaux. Il a également mis en place un service de médiation culturelle chargé de s'adapter à tous les publics : le jeune public est ainsi accueilli dès 3 ans, dans le cadre scolaire ou des loisirs, et les adultes disposent de visites guidées et de nombreuses manifestations s'appuyant principalement sur le spectacle vivant.

Le Musée national des douanes est un musée public, il a été créé par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects en 1984. Il est ainsi sous tutelle du ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique.

Découvrir le lieu

Le Musée national des douanes est situé dans l'Hôtel des Fermes du Roi. Ce fleuron du patrimoine douanier est également un bâtiment emblématique du Bordeaux du 18^e siècle. Il a été construit entre 1735 et 1738 spécifiquement pour accueillir la Ferme Générale, compagnie privée, qui percevait les taxes pour le compte du roi, ancêtre de la douane sous l'Ancien Régime. Le bâtiment abrite encore de nos jours les services douaniers puisque l'on y trouve la Direction Interrégionale des Douanes de Bordeaux : il s'agit donc d'un lieu rare du fait de la continuité de l'occupation des lieux par les services douaniers depuis le 18^e siècle. L'Hôtel des Fermes du Roi borde la Place de la Bourse : unique place maritime en France, la Place de la Bourse est un lieu incontournable pour ceux qui découvrent Bordeaux et ses quais, classés en 2007 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Découvrir le bâtiment

La façade de style classique dessinée par Jacques Gabriel est remarquable par l'équilibre de ses proportions. Le bâtiment s'organise autour d'une cour rectangulaire qui recevait les marchandises avant et après le dédouanement. Les frontons ont été réalisés par le décorateur flamand Jacques Verbeeck, qui a également conçu la fontaine dite « à congélations » du fait de ses motifs décoratifs, adossée au mur de la cour intérieure. Si la magnifique halle de dédouanement qui héberge le musée a connu des transformations dès la fin du 18^e siècle, c'est dans sa version originelle qu'on la découvre aujourd'hui grâce aux travaux de restauration entrepris par l'administration en 1982. Les cloisons et entresols qui dénaturaient ce vaste magasin destiné à recevoir les marchandises ont été supprimés. On embrasse aujourd'hui d'un seul coup d'œil ses 40 mètres de long, ses 16 piliers et ses superbes voûtes.

Les collections

Depuis son ouverture en 1984, le musée gère les collections historiques de la douane. Témoins tangibles du temps qui passe, des modes de travail et de vie successifs, outils de la mémoire, les collections représentent une ressource inestimable en matière de recherche, de diffusion et d'éducation. Le musée conserve aujourd'hui près de 12.000 objets d'une grande variété. On peut y découvrir du mobilier, des uniformes, des instruments de musique, des cartes, des maquettes, des sculptures,...

Objets précieux ou simples outils de travail, tous illustrent les multiples aspects de l'administration des douanes au fil des siècles ainsi que le travail au quotidien de ses agents. Les arts graphiques sont également présents et fournissent des illustrations visuelles de l'univers parfois très concret, parfois plus poétique de ce métier. Des œuvres d'artistes majeurs sont venues compléter la collection dont le tableau de Claude Monet *Cabane des douaniers, effet d'après-midi*, unique œuvre de cet artiste dans des collections publiques en Aquitaine, mais également de Salvador Dali, ou encore de Ben.

Grâce à l'action vigilante de nombreux douaniers, de l'Association pour l'Histoire de l'Administration des Douanes, mais aussi à des dons généreux de particuliers auxquels s'ajoutent les moyens d'une politique d'acquisition, la collection s'enrichit régulièrement.

Le Centre de Documentation Historique

Archives Le musée possède un fonds d'archives historiques douanières des 18^e, 19^e et 20^e siècles. Classé et inventorié, il se compose de documents d'une grande richesse concernant le personnel des douanes mais aussi l'organisation et la législation de son administration. Il est régulièrement enrichi par des versements des directions des douanes et par des dons de particuliers. Le musée regroupe un certain nombre de registres du personnel et quelques dossiers individuels ; ces archives sont parcellaires et ne constituent pas de séries complètes. Un fichier patronymique établi à partir de ce fonds encore en cours de dépouillement permet de répondre aux demandes de recherches généalogiques. Le musée conserve des registres relatant les instructions données aux services ainsi que les évènements survenus sur le terrain tels que les attaques et saisies, les rebellions, les actes de dévouement... Les archives donnent également des informations sur l'évolution des recettes, les moyens matériels de l'administration douanière, la navigation maritime, fluviale et aérienne, les différentes taxes, les faits de fraude... Ces documents rares permettent de plonger dans le quotidien des services des douanes et d'imaginer leurs conditions d'exercice, autant du point de vue réglementaire que pratique.

Bibliothèque La bibliothèque historique du musée a été créée à l'ouverture du musée en 1983. Environ 4.300 volumes sont consultables, dont 300 pour les seuls 17^e et 18^e siècles. Le fonds général porte sur la période de la Révolution à nos jours. On y trouve les tarifs des douanes, les codes des douanes et les traités de jurisprudence douanière, la réglementation douanière, des manuels douaniers, des annuaires des douanes (1864 à 1981) ainsi que des ouvrages sur l'histoire douanière. On trouvera aussi un certain nombre d'usuels remarquables : *Lois et règlements des douanes françaises (1789 - 1952)*, *Bulletin des lois (An II - 1927)*, *Statistiques du commerce extérieur de la France (1830 - 1964)*. Quinze titres de périodiques couvrant le 20^e siècle sont conservés ainsi qu'un fonds contemporain composé de publications universitaires, associatives et de catalogues de musées.

Médiathèque La *photothèque* est un fonds institutionnel, les clichés ayant été essentiellement réalisés par les services douaniers. Celui-ci est composé de plus de 19.000 photographies argentiques, réparties en deux fonds complémentaires : le fonds « bâtiments douaniers » et le fonds « histoire de la douane ». Le premier est composé de 3.600 photographies majoritairement en noir et blanc couvrant la période de 1932 à 1998. Les clichés représentent tous les types de bâtiments douaniers en France : postes frontaliers, directions régionales, casernes, gares, ports, aéroports, etc. Le second comprend 15.500 photographies qui retracent la vie de la douane du 19^e siècle à nos jours, réalisées par des photographes des douanes mais aussi par des amateurs, douaniers ou non. Il illustre les activités douanières. Le fonds contient également diapositives et photographies numériques. Le musée possède une *vidéothèque* ainsi qu'une *cinémathèque*, avec un fonds de 200 vidéos sur les thèmes de la douane (fonctionnement, saisies, contrôle de marchandises, évènements, lieu d'exercice du douanier, musée...) et une centaine de bobines de films 16 mm réalisés par la section cinéma de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects de 1947 à 1988.

Renseignements auprès du Centre de documentation historique.

Tél. 05 56 48 82 84

Courriel : documentation@musee-douanes.fr.

L'A.H.A.D.

« L'Association pour l'Histoire de l'Administration des Douanes françaises » est ouverte à l'ensemble des douaniers, mais aussi à toutes personnes intéressées par l'histoire douanière, et a pour but de :

- rédiger l'histoire de la douane
- rechercher et accueillir les témoignages matériels du passé : documents anciens, uniformes, armes, cartes postales, objets divers...
- concourir à une meilleure connaissance de l'histoire douanière grâce à :
 - la publication d'ouvrages consacrés au passé de la douane
 - l'édition et la diffusion de revues et d'objets historiques : cahiers d'histoire, médaille, figurines, cartes postales, philatélie etc...
 - la promotion d'actions artistiques et culturelles
 - la participation des collectionneurs.

L'AHAD gère également le Musée national des douanes.

L'adhésion à l'association permet en particulier de recevoir gratuitement les cahiers de l'Histoire, ainsi que les bulletins d'information, d'être tenu au courant des activités et d'entrer gratuitement au musée. Pour adhérer à l'Association, joindre un chèque de 15 euros à l'ordre de l'AHAD au titre de la cotisation annuelle. Indiquer son nom, prénom et adresse.

L'Association possède également une Librairie-Boutique, vous avez la possibilité de commander par correspondance en téléchargeant les bons de commande disponibles sur www.musee-douanes.fr.

Coordonnées de l'AHAD (Siège social):

*AHAD
Ecole Nationale des Brigades des Douanes (ENBD)
Rue du Jura
17021 LA ROCHELLE CEDEX*

*Tél : 05.46.68.46.35
Fax : 05.46.43.11.76*

*Contact : Mr Patrick Fontaine, secrétaire
Courriel : patrick.fontaine@douane.finances.gouv.fr*

La médiation culturelle

Afin de développer son action auprès du public, le musée s'est doté en 2000 d'un service de médiation culturelle : le choix de cet intitulé, loin d'être anodin, signale la volonté du Musée national des douanes de s'inscrire dans une politique des publics réfléchie et tournée vers tous les publics. La notion de « médiation culturelle » consiste en effet à doubler le traditionnel service des visites guidées de dispositifs adaptés à chaque type de public. Dirigé par une médiatrice culturelle professionnelle, ce service s'attache à participer aux actions de mise en réseau et de recherches sur la médiation culturelle impulsées par différentes structures culturelles et éducatives en relation avec des publics, au plan local et national.

La première mission du service de médiation culturelle est l'accueil des classes de l'Éducation Nationale : des visites thématiques enrichies d'ateliers sont ainsi proposées, et peuvent également être créées à la demande. En outre, le service de médiation culturelle travaille à l'élaboration de plusieurs types de supports, adaptés aux classes d'âge et aux programmes scolaires.

Depuis 2002, ce service développe des ateliers ludiques à destination des groupes d'enfants qui se rendent au musée en dehors du temps scolaire (centres de loisirs et d'animation, centres sociaux, maisons de quartier, etc.). Les enfants peuvent ainsi découvrir l'histoire et les missions douanières.

Le service de médiation culturelle gère l'ensemble des visites générales ou thématiques pour le public adulte et travaille également à développer des outils de médiation plus larges afin de créer de nouvelles rencontres entre les collections et tous les publics. En effet, les nombreux « rendez-vous » qui jalonnent l'année et qui multiplient les occasions d'entrer au musée pour les visiteurs sont également du ressort du service de médiation culturelle.

Renseignements et réservations auprès du service de médiation culturelle

Tél. 05 56 48 82 85

Courriel : mediation@musee-douanes.fr.

La communication

Accueil des journalistes Le Musée national des douanes dispose d'un service communication à votre disposition pour tout renseignement sur les collections, les expositions et les rendez-vous.

Obtenir des visuels Les dossiers de presse en téléchargement comprennent quelques visuels disponibles en haute définition sur demande auprès du service communication. Merci de préciser l'utilisation prévue, ainsi que le nombre et le format de diffusion des visuels. Dans tous les cas, la mention "© Musée national des douanes, France" est obligatoire.

Organiser une visite privilégiée Le service communication peut organiser sur demande pour vous et vos collaborateurs une visite guidée des collections et/ou des expositions ainsi qu'une rencontre avec la conservatrice du musée. N'hésitez pas à nous solliciter.

Tel : 05 56 48 82 85

Courriel : communication@musee-douanes.fr

Le logotype du Musée national des douanes se compose...

... d'une trace : un symbole réalisé à partir d'un calligramme de «M», «N» et «D». Cette ligne tracée, représente la notion de frontière. Elle illustre les côtes maritimes, le parcours d'un fleuve, ou encore le relief d'une chaîne de montagnes.

... d'une ligne : elle symbolise la frontière, la limite. La trace serpente autour de cette limite, faisant référence au travail des douaniers.

... et d'une couleur, la garance : celle de la bande rouge qui habille le pantalon de l'uniforme douanier.

Informations pratiques

Ouvert du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures (sauf les 25 décembre et 1^{er} janvier). La librairie – boutique est disponible à l'accueil du musée aux horaires d'ouverture.

Entrée des visiteurs 1 Place de la Bourse à Bordeaux

Tarifs d'entrée

Entrée plein tarif : 3€

Entrée tarif réduit : 1,50€

Gratuit sous certaines conditions.

Entrée libre le premier dimanche du mois et le 14 juillet.

Groupes

Réservation obligatoire au 05 56 48 82 85.

Application du tarif réduit à partir de 10 personnes (25 maximum).

Documentation sur les collections remise gratuitement sur demande.

Visites guidées du mardi au vendredi sur réservation au moins 15 jours à l'avance (+ 40€ par groupe).

Droit de parole exigé pour toute intervention d'un guide extérieur (20€).

Groupes jeune public

Réservation obligatoire au 05 56 48 82 85.

Entrée gratuite.

Visites guidées du mardi au vendredi sur réservation au moins 15 jours à l'avance (40 € par classe).

Ateliers du mardi au vendredi sur réservation au moins 15 jours à l'avance (15€ par atelier).

Accès

Autobus Arrêt « Quinconces »

Bus du fleuve Débarcadère « Richelieu »

Tramway Station « Place de la Bourse »

Parking Bourse, Jean Jaurès et Chapeau-Rouge

Contact

*Musée national des douanes
1 quai de la douane 33064 Bordeaux cedex
téléphone : 05 56 48 82 82
télécopie : 05 56 48 82 88
contact@musee-douanes.fr
www.musee-douanes.fr*

Centre de documentation historique

Les demandes de recherches sont à adresser par courrier postal ou électronique :

*documentation@musee-douanes.fr pour les recherches documentaires
genealogie@musee-douanes.fr pour les recherches généalogiques
téléphone : 05 56 48 82 84*

Frais de recherche :

Recherche simple : gratuit

Recherche avancée : 15€

Généalogie : 15€ la retranscription, 5€ la photographie

Frais d'envoi pour les photographies : gratuit par internet, 5€ sur CD-rom

Médiation culturelle

téléphone : 05 56 48 82 85

mediation@musee-douanes.fr

Presse

téléphone : 05 56 48 82 85

communication@musee-douanes.fr